

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GATINAIS EN
BOURGOGNE
COMPTE-RENDU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCEDU 30 AOUT 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 30 août à 09h30, le Bureau communautaire s'est réuni, à l'espace socioculturel de Chéroy, sur la convocation et sous la présidence de Jean-François CHABOLLE.

Délibération 2021-14-01

Date de convocation : 23 août 2021.

Présents : Jean-François CHABOLLE, Christine AITA, Fred JEAN-CHARLES, Frédéric BOURGEOIS, Florence BARDOT, Jean-Jacques NOEL, Etienne SEGUELAS, David ROUSSEL, Monique JARRY, Christelle NOLET, Christian DESCHAMPS, Laurent BOULMIER, Loïc BARRET, Liliane LAVAUX, Gilbert GREMY, Marcel MILACHON Jean-François ALLIOT, Pierre-Eric MOIRON.

Absents excusés : Brigitte BERTEIGNE, Jérôme CORDIER, Séverine MAZATEAU, Sylvie GUILPAIN, Nadine LEITUGA, Etienne CHILOT, Bruno CHEMIN, Louise CARTIER, , Corinne PASQUIER.

Membres du Bureau communautaire : 27

Membres en exercice : 27

Secrétaire de séance élu ce jour : Jean-Jacques NOEL.

Membres présents qui ont pris part à la délibération : 18

L'ordre du jour est le suivant :

1. GENERAL

1.1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau communautaire du 30 juillet 2021

2. ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

2.1. Remplacement d'un congé maternité

3. ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

3.1. Renouvellement du bail de location des locaux à Villeroy pour 2022

4. QUESTIONS DIVERSES

Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-Jacques NOEL est désigné secrétaire de séance.

1. GENERAL

1.1. Approbation du compte-rendu du Bureau communautaire du 30 juillet 2021

Le Président soumet au Bureau le compte-rendu de séance du 30 juillet dernier pour approbation.

Vote :

Abstention : 3 (Fred Jean-Charles/Christelle Nolet/Loïc Barret car absents lors de la séance du 30 juillet), Contre : 0, Pour : 15

2. ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

2.1. Remplacement d'un congé maternité

Une animatrice, enceinte, doit être remplacée afin de maintenir les capacités d'accueil sur les différents accueils collectifs de mineurs.

A cet effet, le Président propose le recrutement dans les plus brefs délais d'un agent en cdd du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022 pour 30 heures par semaine.

Délibération 2021-14-01

Décision du Bureau :

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré par délégation du Conseil communautaire approuvée par délibération du dix juillet 2020,

VALIDE le recrutement d'un agent en CDD, pour une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 janvier 2022, pour 30 heures par semaine pour le remplacement d'un agent en congé maternité,

MANDATE le Président à signer toutes pièces afférentes au dossier.

Vote : Abstention : 0, Contre : 0, Pour : unanimité.

3. ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

3.1. Renouvellement du bail de location des locaux à Villeroy pour 2022

Le bail de location des locaux de l'école de musique à Villeroy arrive à terme au 31/12/2021. Le bail d'origine prévoit la reconduction expresse d'année en année pour une période d'un an.

Le Président rappelle le montant du loyer mensuel qui est de 1200 € TTC, soit 14 400 € TTC annuels. (Montant révisé annuellement selon l'indice national de la construction) hors charges (chauffage, eau, électricité).

En 2020, le loyer total a représenté une somme de 16 692 € TTC (loyer et charges compris). A signaler que le propriétaire, du fait de la fermeture de l'école de musique dans le contexte du confinement et de la Covid 19, n'a pas facturé de charges de chauffage, d'eau et d'électricité d'avril à août 2020 inclus.

Le montant, avec les charges, pour les deux premiers trimestres de 2021 se chiffre à 8 640 €.

Le Président propose au Bureau de renouveler ce bail pour l'année 2022.

Délibération 2021-14-02

Décision du Bureau :

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré par délégation du Conseil communautaire approuvée par délibération du dix juillet 2020,

APPROUVE la reconduction du bail de location pour une période d'un an à compter du 1^{er} janvier 2022,

CHARGE le Président de notifier cette décision au propriétaire par courrier.

Vote : Abstention : 0, Contre : 0, Pour : unanimité.

9h41 : arrivée de Corine Pasquier, portant le nombre des présents à 19.

9h48 : arrivée de Jérôme Cordier, portant le nombre des présents à 20.

4. QUESTIONS DIVERSES

4.1. Point sur la Zone d'Activité du Nord Gâtinais (Aire de Villeroy)

Le Président évoque la situation du développement de la ZA.

Tout d'abord, il réitère auprès de Laurent Boulmier, maire de Fouchères, son désir de rencontrer le conseil municipal pour faire le point même si ce dernier a jugé que ce n'était pas opportun pour le moment.

Il évoque ensuite la future rencontre, le 07 septembre, avec l'AFR dont le maire est le président.

Cette structure est propriétaire du chemin que souhaite acquérir la CCGB pour réaliser le plan de circulation de l'extension de la ZA.

Il rappelle aussi à Monsieur Boulmier qu'en tant que maire, il préside aux destinées du chemin rural envisagé pour le plan de circulation de la zone.

Il annonce enfin, que, suite à la rencontre avec les services départementaux, en présence de Laurent Boulmier, maire de Fouchères, la CCGB s'est engagée à mettre en place un merlon arboré afin de protéger le hameau des Balesmes. (Fouchères). Monsieur Chabolle indique que, lorsque Monsieur le Maire de Fouchères lui a fait part de la problématique de la pollution lumineuse de la AZ, il a rencontré l'entreprise Renault pour réduire ces nuisances au maximum.

Il rappelle le principe de solidarité entre les communes de l'intercommunalité et demande à Laurent Boulmier son engagement dans ce projet.

Le Président affirme, à ce propos, sa volonté de travailler en étroite collaboration avec la mairie.

Monsieur Boulmier évoque un sentiment de précipitation dans la gestion du projet de développement de la zone.

Monsieur Milachon, maire de Villebougis, répond que les négociations sont entamées depuis deux ans avec l'une des entreprises et, pour la seconde, qu'il était important de lui proposer une solution pour éviter son départ du territoire.

Le plan de circulation de l'aménagement de la ZA n'a pas pu être affiné qu'avec les détails des projets d'implantation des entreprises, ceci tout en prenant en considération les remarques de la Commune de Fouchères quant à la problématique de l'engorgement de l'accès à la déchèterie.

Il faut tenir compte du temps administratif qui suit son cours sans brûler les étapes.

4.2. Journées du Patrimoine

Le Président souhaite connaître l'avis des membres du Bureau quant aux prochaines journées du Patrimoine car un certain nombre de communes, dans le contexte d'obligation du passe-sanitaire, ont décidé de renoncer à organiser quelque chose.

Après discussions avec les membres présents, il est décidé d'organiser une manifestation unique (concert) par l'intercommunalité dans les Jardins de Vallery (dans l'église selon les conditions météorologiques) le samedi 18 septembre après-midi et non pas sur chaque site communal.

La CCGB relayera les informations des communes qui organisent des visites dans le cadre des journées du patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

2021-14-01 Recrutement pour remplacement d'un congé maternité

ECOLE DE MUSIQUE, DE DANS ETE D'ART DRAMATIQUE

2021-14-02 Renouvellement du bail de location des locaux à Villeroy pour l'année 2022